



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2026-145

PUBLIÉ LE 10 MARS 2026

Sommaire

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris /

Cabinet-Service de la coordination des affaires parisiennes

75-2026-03-09-00007 - Arrêté préfectoral n°75-2026-03-09-00007
instituant les commissions de contrôle des opérations de vote à
l'occasion des élections des conseils d'arrondissement et du
conseil de Paris des 15 et 22 mars 2026 (5 pages)

Page 3

Préfecture de Police / Direction des usagers et des polices administratives

75-2026-02-27-00017 - Arrêté n° 2026 - 0314 portant renouvellement
d'agrément d'un organisme de formation habilité à dispenser la
formation préparatoire à l'examen et la formation continue des
conducteurs de voiture de transport avec chauffeur (VTC) (2 pages)

Page 9

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris

75-2026-03-09-00007

Arrêté préfectoral n°75-2026-03-09-00007
instituant les commissions de contrôle des
opérations de vote à l'occasion des élections des
conseils d'arrondissement et du conseil de Paris
des 15 et 22 mars 2026



Arrêté préfectoral n°75-2026-03-09-00007

Instituant les commissions de contrôle des opérations de vote à l'occasion des élections des conseils d'arrondissement et du conseil de Paris des 15 et 22 mars 2026

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris
Grand officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

Vu le code électoral et, notamment, ses articles L. 85-1, R. 93-1 à R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

Vu la circulaire INTP2600020C du 12 janvier 2026 relative à l'organisation matérielle et au déroulement des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026 ;

Vu la circulaire INTP2601982C du 3 février 2026 relative à l'organisation matérielle et au déroulement des élections des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille, des conseillers de Paris, des conseillers municipaux de Lyon, Marseille, et des communes de la métropole de Lyon et des conseillers métropolitains de Lyon ;

Vu les propositions du premier président de la cour d'appel de Paris, du 6 février 2026, portant désignation des présidents et des membres composant les commissions de contrôle des opérations de vote ;

Sur la proposition de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Dans le cadre des élections des conseillers d'arrondissement et des conseillers de Paris des 15 et 22 mars 2026, il est institué neuf commissions chargées d'assurer le contrôle des opérations électorales. Ces commissions se tiendront le 15 mars 2026 pour le 1^{er} tour et le 22 mars 2026 pour le 2nd tour. Elles sont composées comme suit :

a) *Composition des commissions pour le premier tour*

1^{ère} commission		
1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Maire Paris Centre, 2 rue Eugène Spüller, 75003 Paris		
Président titulaire	Monsieur Antoine DE MAUPEOU	Premier vice-président adjoint
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Éric ADER	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Laura GESLIN	Cheffe du pôle budgétaire et financier au bureau de la politique de la ville

2^{ème} commission		
5^{ème} et 13^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 13 ^{ème} arrondissement, 1 place d'Italie, 75013 Paris		
Présidente titulaire	Madame Cassandra AHSSAINI	Juge
Auxiliaire de justice titulaire	Madame Alice ORIOL	Avocate
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Lamy BOUDOUAYA	Adjointe à la cheffe de la mission DALO

3^{ème} commission		
6^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 14 ^{ème} arrondissement de Paris, 2 place Ferdinand Brunot, 75014 Paris		
Président titulaire	Monsieur Rémi FERREIRA	Juge
Auxiliaire de justice titulaire	Madame Lilly DIENER	Avocate
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Karine FRANÇOIS	Gestionnaire médicale

4^{ème} commission		
7^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 7 ^{ème} arrondissement de Paris, 116 rue de Grenelle, 75007 Paris		
Présidente titulaire	Madame Béatrice CHARLIER-BONATTI	Vice-présidente
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Dominique PIAU	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Anne-lise SCHMITT-MACCECHINI	Cheffe du bureau des urgences sociales

5^{ème} commission		
8^{ème} et 17^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 8 ^{ème} arrondissement de Paris, 3 rue de Lisbonne, 75008 Paris		
Présidente titulaire	Madame Marie-Charlotte DREUX	Première vice-présidente adjointe
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Jean-Didier BELOT	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Ginette GAUBERT	Chargée de la réglementation des Associations et des Fondations reconnues d'utilité publique

6^{ème} commission		
15^{ème} arrondissement de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 15 ^{ème} arrondissement de Paris, 31 rue Pécelet, 75015 Paris		
Présidente titulaire	Madame Sandra MITTERAND	Juge
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Gérard ALGAZI	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Fatouma DIAKHO	Gestionnaire des affaires générales et scolaires

7^{ème} commission		
9^{ème} et 18^{ème} arrondissements		
Siège de la commission : Mairie du 9 ^{ème} arrondissement de Paris, 6 rue Drouot, 75009 Paris		
Président titulaire	Monsieur Fabrice VERT	Premier vice-président
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Abderrazak BOUDJETLI	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Kaur Harmandeep SINGH	Chargée de contrôle et de conseil des organismes à but non lucratif.

8^{ème} commission		
10^{ème} et 20^{ème} arrondissements		
Siège de la commission : Mairie du 10 ^{ème} arrondissement, 72 rue du faubourg St Martin, 75010 Paris		
Président titulaire	Monsieur Antonio MUSELLA	Juge
Auxiliaire de justice titulaire	Madame Safya AKORRI	Avocate
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Monsieur Hugo MARIN	Chef du bureau du protocole et des déplacements

9^{ème} commission		
-----------------------------------	--	--

11^{ème} et 19^{ème} arrondissements		
Siège de la commission : Mairie du 11 ^{ème} arrondissement de Paris, 12 place Léon Blum, 75011 Paris		
Président titulaire	Monsieur Thibaut GOSSET	Juge
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Fabien NDOUMOU	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Leila LE BOUCHER BOUACHE	Adjointe à la cheffe du bureau Politique de la ville

Les suppléants suivants sont communs aux neuf commissions :

- Présidents suppléants :
 - Monsieur Paul RIANDEY, vice-président ;
 - Monsieur Jean-Baptiste MARTIN, vice-président ;
 - Madame Alexandra GOUIN, juge ;
 - Monsieur Ivan ZIENTARA, juge ;
 - Madame Alice DRIAY, juge.
- Auxiliaires de justice suppléants :
 - Madame Justine MAFFRE, avocate ;
 - Madame Anna LOUBIERE, avocate ;
 - Madame Alix PELTIER, avocate ;
 - Monsieur Charles GUYTARD, avocat.
- Secrétaires suppléants :
 - Madame Ikbale QAOUSS, adjointe à la cheffe de bureau des relations aux usagers ;
 - Monsieur Joachim GONFROY, chargé de mission– élections ;
 - Monsieur Lewis ROLLET, chargé de mission– élections.

b) Composition des commissions pour le second tour

1^{ère} commission		
1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Maire Paris Centre, 2 rue Eugène-Spüller, 75003 Paris		
Président titulaire	Monsieur Christophe VALENTE	Premier vice-président adjoint
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Charles GUYTARD	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Monsieur Stanislas VEITL	Adjoint à la cheffe du bureau régional des achats

2^{ème} commission		
5^{ème} et 13^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 13 ^{ème} arrondissement, 1 place d'Italie, 75013 Paris		
Président titulaire	Monsieur Pierre CHAFFENET	Juge
Auxiliaire de justice titulaire	Madame Alexandra PERQUIN	Avocate
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Lucie LEMONNIER	Adjointe à la cheffe du bureau des affaires réservées

3^{ème} commission		
6^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 14 ^{ème} arrondissement de Paris, 2 place Ferdinand Brunot, 75014 Paris		
Présidente titulaire	Madame Pénélope POSTEL VINAY	Première vice-présidente adjointe
Auxiliaire de justice titulaire	Madame Anna LOUBIERE	Avocate
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Karine FRANÇOIS	Gestionnaire médicale

4^{ème} commission 7^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 7 ^{ème} arrondissement de Paris, 116 rue de Grenelle, 75007 Paris		
Président titulaire	Monsieur Nicolas NOVION	Juge
Auxiliaire de justice titulaire	Madame Alix PELTIER	Avocate
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Anne-lise SCHMITT-MACCECHINI	Cheffe du bureau des urgences sociales

5^{ème} commission 8^{ème} et 17^{ème} arrondissements de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 8 ^{ème} arrondissement de Paris, 3 rue de Lisbonne, 75008 Paris		
Présidente titulaire	Madame Pauline LESTERLIN	Juge
Auxiliaire de justice titulaire	Madame Laura BEN KEMOUN	Avocate
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Ginette GAUBERT	Chargée de la réglementation des Associations et des Fondations reconnues d'utilité publique

6^{ème} commission 15^{ème} arrondissement de Paris		
Siège de la commission : Mairie du 15 ^{ème} arrondissement de Paris, 31 rue Pécelet, 75015 Paris		
Présidente titulaire	Madame Véra ZEDERMAN	Vice-présidente
Auxiliaire de justice titulaire	Madame Anne-Sophie LAGUENS	Avocate
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Fatouma DIAKHO	Gestionnaire des affaires générales et scolaires

7^{ème} commission 9^{ème} et 18^{ème} arrondissements		
Siège de la commission : Mairie du 9 ^{ème} arrondissement de Paris, 6 rue Drouot 75009 Paris		
Présidente titulaire	Madame Lucile VERMEILLE	Vice-présidente
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Alain FRAITAG	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Ikbale QAOUSS	Adjointe à la cheffe de bureau des relations aux usagers

8^{ème} commission 10^{ème} et 20^{ème} arrondissements		
Siège de la commission : Mairie du 10 ^{ème} arrondissement, 72 rue du faubourg St Martin, 75010 Paris		
Présidente titulaire	Madame Jeanne DALEAU	Vice-présidente
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Jean-Didier BELOT	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Monsieur Hugo MARIN	Chef du bureau du protocole et des déplacements

9^{ème} commission 11^{ème} et 19^e arrondissements		
Siège de la commission : Mairie du 11 ^{ème} arrondissement de Paris, 12 place Léon Blum, 75011 Paris		
Présidente titulaire	Madame Hélène SAPEDE	Vice-présidente
Auxiliaire de justice titulaire	Monsieur Fabien NDOUMOU	Avocat
Agent de préfecture, secrétaire de la commission	Madame Leila LE BOUCHER BOUACHE	Adjointe à la cheffe du bureau Politique de la ville

Les suppléants suivants sont communs aux commissions :

- o Suppléants pour la présidence :
 - Madame Stéphanie VIAUD, vice-présidente ;
 - Madame Bénédicte DJIKPA, première vice-président adjointe ;
 - Madame Charlotte PHELIZON, juge ;
 - Madame Charlotte BABULLE, juge ;
 - Madame Charlotte IWEINS, juge ;

- Madame Mathilde SEZER, juge.

o Suppléants pour les auxiliaires de justice :

- Monsieur Éric ADER, avocat ;

- Madame Alice ORIOL, avocate ;

- Madame Lilly DIENER, avocate ;

- Monsieur Dominique PIAU, avocat.

o Secrétaires suppléants :

- Madame Kaur Harmandeep SINGH, chargée de contrôle et de conseil des organismes à but non lucratif ;

- Monsieur Joachim GONFROY, chargé de mission – élections ;

- Monsieur Lewis ROLLET, chargé de mission – élections.

Article 4 : Chaque commission pourra s'adjoindre des délégués chargés de la représenter dans les différents bureaux de vote relevant de sa compétence.

Article 5 : La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de Police, accessible sur le site internet de la préfecture de Paris (www.ile-de-france.gouv.fr) et notifié aux personnes visées à l'article 1^{er} du présent arrêté, ainsi qu'à la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 9 mars 2026

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris,

SIGNE

MARC GUILLAUME

Préfecture de Police

75-2026-02-27-00017

Arrêté n° 2026 - 0314 portant renouvellement
d'agrément d'un organisme de formation
habilité à dispenser la formation préparatoire à
l'examen et la formation continue des
conducteurs de voiture de transport avec
chauffeur (VTC)

ARRÊTÉ N° 2026 - 0314

du 27 février 2026

Portant renouvellement d'agrément d'un organisme de formation habilité à dispenser la formation préparatoire à l'examen et la formation continue des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

Le préfet de Police,

VU le code des transports et notamment son article R. 3120-9 ;

VU l'arrêté n° 2026-00162 du 9 février 2026 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des usagers et des polices administratives et des services qui lui sont rattachés ;

VU l'arrêté n° 2021-511 du 25 février 2021 portant renouvellement d'agrément d'un organisme de formation habilité à dispenser la formation préparatoire à l'examen et la formation continue des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur ;

VU l'arrêté du 11 août 2017 relatif à l'agrément des centres de formation habilités à dispenser la formation initiale et continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de voitures de transport avec chauffeur ;

VU l'arrêté du 11 août 2017 modifié relatif à la formation continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur et à la mobilité des conducteurs de taxi ;

CONSIDÉRANT la demande d'agrément déposée le 24 novembre 2025 par l'établissement CULTURE CONSULTING - COLBERT VTC – SIRET N° 502 461 155 00033, dont le siège social se situe – 31, Avenue de Ségur – 75007 Paris, représenté par son gérant, Monsieur PADEL Laurent ;

CONSIDÉRANT le caractère complet du dossier le 5 février 2026 ;

SUR proposition du directeur des usagers et des polices administratives,

A R R Ê T É

Article 1^{er}. – L'agrément n° 15-007 de l'établissement CULTURE CONSULTING - COLBERT VTC, représenté par son gérant, Laurent PADEL, est renouvelé afin de dispenser la formation préparatoire à l'examen des conducteurs de voiture de transports avec chauffeurs prévu à l'article R. 3120-7 du code des transports et la formation continue prévue à l'article R. 3120-8-2 du code des transports. Cet agrément est valable cinq ans à compter de la publication du présent arrêté.

Article 2. – Les sessions de formation organisées par l'établissement se déroulent au local pédagogique déclaré, sis 11, Rue Louise WEISS à Paris (13^{ème}).

Article 3. – Les enseignements sont dispensés par les formateurs suivants, répondant aux conditions de qualification ou de diplôme figurant à l'annexe 1 de l'arrête du 11 août 2017 susvisé :

Réglementation du transport public particulier de personnes	Laurent PADEL
Sécurité routière	

1

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Paris, par courrier (7, rue de Jouy - 75181 PARIS CEDEX 04) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site internet www.telerecours.fr.

Conduite pratique	
Réglementation nationale de l'activité VTC	Laurent PADEL
Gestion, règles générales et spécifiques	Laurent PADEL
Expression et de compréhension en langue française	Laurent PADEL
Expression et de compréhension en langue anglaise	Ellen AI CHOW
Développement commercial	Laurent PADEL

Article 4. – Le véhicule suivant est utilisé par l'établissement pour les formations à la conduite pratique et à la sécurité routière :

TESLA	MODEL Y	GS-935-JS
-------	---------	-----------

Article 5. – Le responsable de l'établissement adresse au préfet de police un rapport annuel sur l'activité de son organisme de formation en mentionnant :

- Le nombre de personnes et l'identité des conducteurs ayant suivi les formations préparatoires à l'examen et les taux de réussite obtenus aux examens d'accès aux professions de conducteur de VTC ;
- Le nombre de personnes et l'identité des conducteurs ayant suivi les stages de formation continue de VTC.

Article 6. – L'établissement CULTURE CONSULTING - COLBERT VTC informe la préfecture de police de tout changement de nature à modifier les conditions d'exercice de son activité, tels que définis à l'article 2 de l'arrêté du 11 août 2017 susvisé. Il fournit aux services de l'Etat tout élément permettant d'attester du respect des conditions d'agrément et de la régularité des formations dispensées, indépendamment des dispositions prévues à l'article 5 du présent arrêté.

Article 7. – L'agrément peut être suspendu pour une durée maximale de six mois ou retiré par le préfet de Police lorsque l'une des conditions auxquelles sa délivrance est subordonnée cesse d'être remplie, dans les conditions prévues à l'article R. 3120-9 susvisé.

Article 8. – Le renouvellement de l'agrément est soumis au respect des conditions énoncées à l'article 7 de l'arrêté du 11 août 2017 susvisé. La demande est formulée par le responsable de l'établissement au plus tard deux mois avant l'échéance de l'agrément.

Article 9. – La directrice des usagers et des polices administratives est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris, et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 27 février 2026

Pour le préfet de Police et par délégation,
le sous-directeur des déplacements et de
l'espace public
Cédric VERLINE